

Éphéméride // C'était un 2 mai, création de la ville d'Arcachon

Jusqu'au début du XIXe siècle, Arcachon se réduit à quelques cabanes de pêcheurs et de résiniers. L'emploi de plantations permet de fixer la dune et de dynamiser le commerce. Avec le débarcadère, une route, des constructions, le site commence à être apprécié pour son climat, sa beauté, il attire des personnalités pour les bains de mer.

La commune d'Arcachon est créée le 2 mai 1857 par le décret impérial de Napoléon III. La Teste-de-Buch détache un quartier de 388 habitations, et une cinquantaine d'établissements de bains de mer. Alphonse Lamarque de Plaisance est son premier maire, il proclame la devise de la ville : *Heri solitudo, hodie vicus, cras civitas* soit *Hier désert, aujourd'hui village, demain cité*.

Avec la thalassothérapie, climatothérapie et plus tard thermalisme, la ville est synonyme de bien-être. Des entrepreneurs avisés s'intéressent au potentiel de ces nouveaux espaces à conquérir. Les frères Pereire acquièrent des terrains, fondent la Ville d'Hiver et développent le tourisme estival et thermal. Le 27 juillet 1857, la mise en service de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Arcachon de la Compagnie du Midi accélère son essor.

À la fin du siècle, la population passe à 10.000 habitants, soit quasiment sa population actuelle.

Article de Isabelle Antonutti, Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch